



Comme employeur conciliant

**LES ÉTUDES  
MA PRIORITÉ**

**J'ENCOURAGE LA  
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**  
[jechoisismonemployeur.com](http://jechoisismonemployeur.com)

# Le mois de décembre est une période sensible pour les jeunes qui concilient études et travail.

À l'école, les semaines avant le congé des Fêtes sont importantes. Comme employeur conciliant, vous avez un rôle important à jouer auprès de vos étudiants-employés.

- Allouez à vos étudiants-employés un horaire de travail favorisant leur réussite éducative.
- Prévoyez un horaire de travail adapté et plus particulièrement lors de la période d'examens.
- Encouragez la poursuite des études et l'obtention du diplôme ou de la qualification visés.
- Mettez en place un processus d'accueil, d'intégration et de suivi.

 **conciliation**  
études-travail  
Estrie

